



Article le 19 juillet 2015

L'éveil à la danse

*« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »
Proverbe Africain*



Clarisse Massaloux
Avec Saint Cyr l'Ecole Danse

- L'éveil à la danse -

Dans un contexte pédagogique, l'éveil s'adresse aux plus petits, c'est à dire aux enfants de 4 et 5 ans. Avant cet âge, il est encore trop tôt pour que l'enfant puisse participer à un cours de danse.

L'éveil corporel vise à favoriser la socialisation, la concentration, l'écoute, la mobilité et bien d'autres points essentiels au développement de l'enfant. Il constitue un travail en amont, qui ne propose pas un travail technique à proprement parlé, mais une préparation à ce dernier.

L'éveil corporel peut donc se définir comme étant la découverte de la motricité du corps, de l'espace et de la musique. Ce travail permet de combiner ces trois éléments fondamentaux de l'éveil à la danse. Le but n'est pas simplement de faire danser l'enfant sur un certain rythme mais de le confronter à certains exercices combinant la mobilité du corps et/ou le rythme et/ou l'espace. Ce travail permettra la découverte et l'assimilation de ces trois éléments à travers un niveau de difficulté évoluant au fil de l'année. On pourra alors considérer que lorsque les grandes lignes de ce travail seront acquises, l'enfant sera apte à passer en initiation.

Pour mieux comprendre ce travail, il est donc essentiel de développer la notion de motricité, d'espace et de rythme chez l'enfant.

La motricité :

La motricité se définit comme étant « *l'ensemble des fonctions musculaires et nerveuses permettant les mouvements volontaires ou automatique du corps* ». La danse joue un rôle direct pour développer la motricité. Pour cela il faut distinguer le travail individuel de l'enfant du travail collectif.

Le travail individuel va permettre à l'enfant de découvrir un cours de danse. Au sein de ce travail individuel, l'enfant sera amené à distinguer les différentes parties du corps afin de les mobiliser. Par exemple, certains ateliers permettront à l'enfant de différencier les différents niveaux dans l'espace qui l'occupe (allongé, accroupi, debout, saut). D'autres au contraire permettront de mobiliser une ou plusieurs parties du corps afin notamment d'étudier les différentes articulations (tracer, dessiner, frotter ou sauter). Tel sera le cas lorsque l'enfant sera amené à enrouler ou dérouler le dos, ou encore lorsqu'il devra mobiliser les jambes indépendamment du bassin. Une fois ce premier niveau acquis, l'enfant pourra alors mobiliser son corps dans son ensemble afin d'analyser le poids du corps notamment au travers de la notion d'équilibre.

A ce stade, l'enfant est plus à l'aise au cours de danse, il s'est intégré. On pourra alors aborder des ateliers où l'enfant ne devra plus travaillé seul mais en groupe. Il devra donc s'adapter à la consigne mais également à son ou ses camarades. Cela permettra d'exploiter l'imaginaire de chaque enfant et de les confronter les uns par rapports aux autres sans pour autant les comparer.

L'espace :

L'espace est un des outils permettant à l'enfant de développer sa motricité. Ici encore, l'enfant va d'abord évolué seul dans l'espace. Le but étant d'expérimenter différents modes de déplacements, tel que la marche en avant ou en arrière. L'espace va permettre à l'enfant de structurer ses mouvements et de les différencier. Par exemple certaines parties de la salle de danse pourront être associées à des modes de déplacements, ce qui permettra d'une part à l'enfant d'identifier certaines parties de l'espace et d'autre part de différencier certaines formes géométriques tel que les lignes droites ou les courbes. L'espace sera aussi utilisé pour développer le contact avec l'enfant (le sol, les murs ou autres).

Enfin il est évident que ce travail sera également abordé de manière collective. Les déplacements pourront se faire à deux ou plus, côte à côte ou au contraire en opposition par exemple.

Il est essentiel de noter qu'il n'existe pas de schéma précis, pré détaillé. Par exemple, en début d'année, lorsque les enfants ne se connaissent pas, ils vont difficilement travailler ensemble. Ce qui est normal. Néanmoins dans certains cas, ils préféreront être à plusieurs plutôt que de danser seul face aux autres camarades du cours. Dans ce cas, les choses devront être abordées différemment.

La musique :

Il n'est pas sans dire que la musique est essentielle dans la danse, même si le silence l'est aussi. A cet âge, l'enfant connaît déjà certaines musiques ou chansons tels que les comptines. Cela constitue une bonne base pour commencer la danse et découvrir la notion de rythme. On peut dire que la musique est composée de rythmes ou que les différents rythmes composent la musique. Bref les rythmes constituent des outils sur lesquels l'enfant va évoluer. Pour cela, l'enfant doit être capable non pas seulement d'écouter une musique mais également de la commenter. Par la suite, l'enfant devra être capable de frapper (mains, pieds) des rythmes notamment par le biais de deux groupes. Une fois que cela sera acquis, l'accélération et le ralentissement devront être abordés. Cela dans le but de pouvoir approprier une musique à un mouvement. Après plusieurs semaines de travail, l'enfant sera capable de commencer à danser après une introduction musicale et donc de connaître les différentes durées des musiques avec lesquelles il devra danser. La musique constitue donc un support permettant à l'enfant de se repérer dans le temps pour effectuer les mouvements proposés.

L'éveil à la danse constitue donc un premier pas vers la découverte de la danse pour les jeunes enfants. Il permet de développer la socialisation ainsi que la concentration au travers une activité ludique. Celle-ci qui pourra constituer un moment unique où l'enfant pourra s'épanouir en dehors du cadre familial ou scolaire.

